



Locmiquélic

Janvier 2019

Lettre d'information municipale n° 20

Lizher keleier-ker n° 20

Edito du Maire

Chères Locmiquélicaines, Chers Locmiquélicains,

2019 sera une année symbolique pour notre commune puisqu'elle marquera son centenaire.

Le 22 octobre 1919, Locmiquélic auparavant rattachée à la commune de Riantec, s'émancipait en devenant une commune à part entière ; la cité Minahouët !

Ainsi, l'année à venir sera rythmée par des événements et des festivités portés par le tissu associatif très riche de notre territoire et par la municipalité. Je remercie très chaleureusement chacun pour son implication et son enthousiasme.

En ce début d'année, je veux vous dire une fois encore combien, chaque jour, mon équipe et moi-même sommes heureux et fiers d'être à vos côtés pour contribuer à faire de Locmiquélic une commune dynamique et attractive dans une démarche éco-responsable. Un lieu agréable où il fait bon vivre.

J'aurai l'occasion de faire retour sur les actions mises en places ces derniers mois lors de la présentation des vœux de la municipalité à la population le 12 janvier à l'Artimon.

Pour conclure mon propos, juste un souhait : que la joie soit dans tous les cœurs et que la solidarité, le respect de l'Autre, président aux actions de chacun d'entre nous.

Très belle année à vous,
Bloavez mad

*Nathalie LE MAGUERESSE,
Maire de Locmiquélic*

Meilleurs
2019
Vœux

Changement de prestataire dans nos trois restaurants scolaires



A compter du 2 janvier 2019, la cuisine centrale de Kerléto située à Lorient fournira les repas des 3 écoles de Locmiquélic.

Nous savons aujourd'hui combien la qualité et la traçabilité de l'alimentation ont une importance fondamentale en matière de santé publique. Une collectivité a le devoir d'apporter cette qualité aux enfants dans le cadre de la restauration scolaire.

Ce choix d'aller vers le mieux manger a été réfléchi en étroite collaboration avec les parents d'élèves des trois écoles, la chambre d'agriculture et le GAB56 (groupement des producteurs bio du Morbihan).

Notre nouveau prestataire met en avant l'origine et la qualité des produits (locaux, labellisés ...), la traçabilité et le respect du développement durable par des approvisionnements locaux ; tout ceci correspond à une volonté forte qui est la nôtre. Pour notre commune, il s'agit d'un retour à une cuisine de proximité, une cuisine à taille humaine.

Le Conseil Municipal du 29 novembre 2018 a voté les tarifs suivants qui permettront de répartir le surcoût engendré entre les parents et la municipalité. La commune prendra à sa charge 2/3 du surcoût global soit la moitié de l'augmentation du coût de revient des repas, l'achat des fours et des chambres froides ; le tiers restant sera réparti auprès des familles dans la facturation des repas selon les quotients familiaux.

Tarifs des repas selon les quotients familiaux : 2,95 € - 3,10 € - 3,45 € - 3,85 € - 4,05 €

A partir de ce début d'année, la municipalité demandera une attention particulière de la part des familles pour la réservation des repas sur le portail famille : <https://rive-gauche.portail-defi.net/>

Label APICité 2018

La ville de Locmiquélic primée officiellement au congrès des Maires à Paris le 21 novembre.



A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales, l'Union Nationale de l'Apiculture Française a remis officiellement les labels APICité® 2018 à 45 communes et collectivités qui

aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages. Pour la première fois, notre ville a été récompensée pour son engagement éco-environnemental. Une abeille nous a été décernée pour souligner une démarche en faveur de la protection des abeilles, reconnue comme marqueur environnemental.

Le label APICité® se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement. Il s'inscrit dans la philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité, garant de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger.

De nombreuses communes s'engagent concrètement aujourd'hui dans cette dynamique, interdisant par exemple l'usage de pesticides dans les jardins publics, plantant des essences mellifères, installant des ruches en ville, ou mettant en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles.

Ces actions traduisent une forte demande sociale d'écologie urbaine à laquelle les collectivités tentent de répondre.

Aménagements légers de sécurité routière

L'association syndicale libre des propriétaires du lotissement de KERSABIEC, a sollicité la commune lors d'une réunion le 24 mars 2018, pour un aménagement simple de sécurisation de la rue de l'étang et une participation à l'entretien des espaces verts.

A l'occasion d'un rdv sur site le 13 octobre 2018, riverains, élus et services techniques se sont entendus sur un aménagement léger permettant de réduire la vitesse jugée excessive sur la partie basse de la rue de l'étang : déplacement du panneau « attention enfants » de 2 candélabres, plus proche du rond-point de l'Etang, création d'une signalisation horizontale « Zone 30 » avec pavés, création de 2 X 2 places de stationnement de part et d'autre du poste EDF et pose de 2 X 3 J.11 au niveau du virage et matérialisation de l'axe de la route en pointillés à l'intersection de la rue des mouettes (partie haute).

La période d'expérimentation se déroulera jusqu'au 07/01/19 : par tracé au sol & baliroute, avant tout tracé définitif comme il est d'usage en aménagement de voirie. La période de réalisation des aménagements est prévue entre 07/01/19 et 15/02/19 par les services techniques de la commune.

Des ateliers à louer



Comme le soulignent nos confrères de l'opposition ; des locaux dédiés à une activité artisanale, sont dès à présent disponibles dans la zone d'activité de Kervern. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter directement les services de la Mairie.

La chaufferie bois opérationnelle depuis le 1er octobre

La chaufferie bois et son réseau de chaleur sont opérationnels depuis le 1er octobre 2018. La commune de Locmiquélic a choisi le bois comme combustible afin de chauffer les bâtiments publics : la mairie, le centre Artimon, la médiathèque et plus tard, l'école Jean-Marie Georgault, le restaurant scolaire et l'opération de logements qui sera réalisée dans le quartier. L'installation, qui s'intègre dans le cadre de l'opération Cœur de ville, a fait l'objet d'une intégration paysagère, avec notamment un platelage bois et une cour anglaise afin d'accéder à la chaufferie semi-enterrée. Des plantations sont en cours de réalisations autour du bâtiment.



-----● Nous les soutenons !

Anaële et Alexandre, jeunes étudiants Locmiquélains se lancent dans l'aventure du Raid 4L Trophy du 21 février au 3 mars 2019.

Leur objectif ? Franchir en 10 jours les 6000 kms qui séparent Marrakech de Biarritz, ville de départ du raid !



Exploit sportif ? Certainement, car ils devront se dépasser et déjouer les pièges du désert mais pas seulement ! C'est aussi une aventure humaine et solidaire où résonnent fortement des valeurs de partage, d'entraide entre les étudiants et la richesse des rencontres et des échanges avec les populations locales.

Ils embarqueront avec eux 80 kilos de fournitures scolaires et de matériels de sport pour les remettre à l'association "Les Enfants du Désert".

C'est aussi, avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils iront rencontrer les enfants des écoles de Locmiquélic et rapporteront leur expérience, souvenirs, émotions à leur retour.

Suivez les sur : <https://breizhpilots.wordpress.com/>

-----● Tribune politique

Il est parfois 2 visions, 2 approches politiques que tout oppose :

- l'une consiste à œuvrer au quotidien pour le mieux vivre de la cité, le bien-être des citoyens et le fonctionnement des services à la population. En concertation avec les habitants et dans le respect du programme porté sur le mandat électoral. C'est une démarche constructive tournée vers l'avenir.

- l'autre s'attache à crier périodiquement au déni de démocratie, à simplifier à outrance l'impact des politiques publiques communales (commune de Locmiquélic) communautaires (Lorient Agglomération), intercommunales (rive gauche), à faire part d'allégations approximatives, soulever des polémiques, ou attaquer en règle les adjoints de la majorité.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater comment l'opposition dans sa lettre n°15 fait un amalgame simpliste entre 2 grilles tarifaires pour faire dire aux chiffres ce qu'elle veut ! En 2015 les tarifs QF 1 & 2 de restauration scolaire ont fusionné et une tranche QF supérieure à 1900 a été créée. Les augmentations tarifaires doivent être analysées en comparant ce qui est comparable ! De plus, les tarifs indiqués sur la ligne 2018 ne s'appliquent qu'au 01/01/19 ! C'est donc sur 5 ans que doivent être calculées des évolutions qui restent contenues dans les tarifs pratiqués par les communes de même strate ! Oui, la municipalité entend faire porter l'effort sur les tranches de QF correspondant aux ménages les plus favorisés. Mais elle entend aussi respecter un principe d'équité dans l'accès aux services publics.

D'une posture stérile nul ne tire avantage.

Les élus de la majorité

Retrouvez tout l'agenda municipal et culturel sur : www.ville-locmiquelic.fr



-----● Point d'étape de la salle multi-activités

Par décision du conseil municipal le 20 septembre 2018, il a été décidé la création d'une salle Multi-activités en 2019. L'objectif de cette salle est d'accueillir des activités de Tai Chi Chuan, Qi Cong, Stretching, Fit Dance, Gym tonique. Nous y trouverons également des activités de maintien de l'équilibre, souplesse et force musculaire pour les seniors ainsi que la gymnastique des enfants contribuant fortement au développement de leurs aptitudes physiques, mentales et sociales. Les clubs pourront recevoir les équipes visiteurs lors de tournois, championnats pour le verre de l'amitié, remise de trophées. D'autres moments de convivialité comme galette des rois, assemblées générales ou goûter de Noël pourront être organisés par les associations. Les créneaux de la salle seront partagés entre les écoles, le service Enfance-Jeunesse et les associations de l'intercommunalité.

Ainsi, les différents échanges du groupe de travail, les visites ou recueils d'informations sur des constructions existantes en 2018 ont permis d'affiner le projet de construction de la future salle multi-activités. Une entrée sera créée Rue Jules Le Bourdiac pour accéder à la salle située dans l'angle Nord-Est du complexe Sportif (face au Tribune du stade) ainsi que la création de 15 places de stationnement. Le bâtiment de 245m² comporte un hall d'accueil équipé de patères, des sanitaires, d'un coin évier, 2 espaces de stockages et la salle d'activité de 160m².



En septembre, le cabinet "Play Architecture" a été retenu pour travailler sur le projet, réaliser les études d'esquisses, établir le coût prévisionnel

des travaux, préparer le dossier pour la consultation des entreprises et l'analyse des offres... Le permis de construire a été déposé mi-novembre et les travaux débuteront en février pour une ouverture aux usagers en septembre 2019.

Le coût de la construction est estimé à 275 234€. Il sera financé par le conseil départemental (35 188€), Lorient Agglomération (100 000€) et la commune (140 046€). D'autres demandes de subventions ont été déposées par la municipalité et sont actuellement en cours d'étude.

-----● La parole aux élus minoritaires*

Le 1^{er} septembre, nos ateliers techniques communaux ont déménagé sur la zone artisanale de Villemarion à RIANTEC, dans des locaux appartenant à la ville de Riantec. Le loyer mensuel s'élève à 2500 €. La mairie avait indiqué que ce loyer serait partiellement compensé par le produit des locations de hangars communaux disponibles sur Kervern, pour un montant de 1200 €. Comme nous le craignons très justement, un seul contrat de location pour un montant de 450 € a, pour l'instant, été conclu avec un groupement de 2 artisans et pour seulement 6 mois. De plus, le confort et le bien-être au travail que la mairie nous avait vendus ne sont pas au rendez-vous. Au moins 8 agents travaillent dans un atelier vétuste éloigné des commodités (toilettes, lavabo...) Si on estime le coût du carburant et le temps passé dans les allers-retours, le compte n'y est pas...

*NDLR : Ce texte n'engage que les élus minoritaires



Les activités des associations de loisirs qui occupent les salles municipales sont bien connues de chacun. **Mais connaissez-vous la richesse proposée par les artistes en résidences permanentes ou occasionnelles dans notre commune ?**

Depuis 4 ans, la commune de Locmiquélic apporte son soutien à des compagnies artistiques professionnelles et pratiques amateurs de qualité. Ceci dans une volonté affichée d'accompagner la création artistique, dans le domaine des arts vivants (musique, danse, théâtre, arts du cirque...) et visuels (graphisme, design, cinéma, BD, jeux vidéo, Sculptures, arts numériques...) principalement d'équipes locales ou régionales.

Ces résidences leur permettent de travailler dans de bonnes conditions, d'inviter producteurs ou diffuseurs à les rencontrer ou de rencontrer le public en amont des premières représentations. La vitalité de leur créativité permet à la commune d'intégrer à sa programmation toute sorte de rendez-vous culturels passionnants.

En effet, ces temps de résidences sont l'occasion pour les habitants d'aller à la rencontre des artistes et les voir travailler tout au long de l'année ou occasionnellement lors de répétitions publiques.

Ainsi en 2018, nous avons accueilli des formations devenues habituées des résidences Minahouets :

- Le Bagad Sonerien An Oriant qui prépare chaque année ses concours et propose deux rencontres à l'artimon avec le public pendant les deizioù.



- La compagnie le 4^e mur qui répète chaque semaine et fait sa première à l'Artimon. Le spectacle proposé en mars a ensuite été retenu au festival de théâtre amateur de Josselin.

- Minagraf, collectif d'artistes plasticiens qui réside à l'atelier du canon toute l'année et offre aux artistes les conditions techniques et pédagogiques pour concevoir, achever et produire une œuvre nouvelle ou pour conduire un travail collectif. Il propose également des stages de sérigraphie, des ateliers d'arts plastiques aux enfants le mercredi, mais aussi des événements comme Rad'Art ou la fête de l'estampe.



- L'association Son ar Leurenn très impliquée sur le territoire avec son travail spécifique sur la langue et la culture bretonne, dispose d'une convention de résidence annuelle, à l'Artimon, pour permettre aux musiciens de travailler leurs spectacles en amont et parfois proposer des répétitions publiques.

En plus de ces fidèles résidents, nous accueillons d'autres compagnies pour du travail plus ponctuel.

• En mars, le Teatr Piba est venus travailler à l'atelier du canon pour le projet de fiction sonore « Emesa's song », diffusé depuis sur Radio Bro Gwened.

• En avril, Le cercle brizeux est venu préparer ses 70 ans de danse.

• En mai puis en août ce sont Youn Kamm et Sébastien Barrier qui sont venus travailler ensemble.

• Cet été, la poète et danseuse Chloé Bressan a travaillé plusieurs semaines pour proposer une répétition publique puis son spectacle « Dialogue avec le fantôme ».

• En septembre, la jeune compagnie lanestérienne ASKELL est venue pour peaufiner la création de « Oklahoma 1991 ou la véritable histoire de Thelma et Louise ». Nous leur souhaitons une belle carrière.



• En novembre, nous avons eu la chance d'accueillir le trio Boris viens ! pour leur spectacle de chansons « Parole de Vian ! », magistralement interprété. Ils étaient venus en résidence à plusieurs reprises pour affiner le travail scénographique. Le public avait ainsi pu voir Gaële Bervas en plein travail chorégraphique avec Sabine Desplats.

• Enfin, en décembre Jean-Marc Hervé est venu tester son dernier spectacle devant les enfants de l'école primaire et d'activac. « Le renard amoureux de la lune » sera ainsi proposé à tout public en décembre 2019.

Maintenant vous savez... Alors n'hésitez plus et venez rencontrer les artistes en pleine création : Dates à surveiller dans le programme culturel



Pour information



Depuis quelques mois, une recrudescence des sangliers a été constatée sur le marais de Pen Mané et ses alentours.

Au regard des dégâts causés dans les jardins et pour éviter les risques d'accidents routiers, la fédération de chasse du Morbihan effectue, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, l'Office National des forêts et la municipalité, un relevé visuel tous les mercredis matins, suivi éventuellement d'une battue le mercredi après-midi.

La réactivité indispensable, en cas de nécessité d'intervention, empêche une communication anticipée ; la population est, dans ce cas, informée le midi au moyen de panneaux disposés aux différentes entrées du marais.

A noter : aucun tir de fusil n'interviendra au sein du marais. Ces interventions ont lieu dans l'intérêt de chacun. Merci de votre compréhension.

Le Noël des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale, au nom de la municipalité, a offert aux personnes âgées de 80 ans et plus, un colis de Noël. Cette année ce sont 125 paniers gourmands qui ont été distribués à domicile, et 16 à l'hôpital. La municipalité a aussi innové en offrant 56 bons d'achats qui étaient à utiliser chez les commerçants de Locmiquélic. Les bénéficiaires avaient le choix entre un colis, le bon d'achat, le repas des aînés ou bien de remettre ce cadeau au fonds d'aide destiné aux jeunes.



A noter : un forum 'Bien vieillir : s'entourer, bouger, anticiper' aura lieu le **samedi 9 mars 2019** à l'ARTIMON (place Jean-Jaurès) de 14h00 à 18h00.